



Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028

LIBOURNAIS
30 janvier 2023



Structures présentes à l'atelier

Atelier 104
CIDFF Gironde
CIVAM PPML
Collectif Lama
Commune de Doulezon
Commune de Sainte-Foy-la-Grande
Crédit mutuel du Sud-Ouest
Département de la Gironde
Les artisères
Les rateleurs
Mkp Musik à Pile / Entre-deux-arts
MSA Gironde
Réseau Cogagne

Contact

Gaëlle MENARD
06.28.57.87.74 / g.menard@gironde.fr



Atelier 3 :

Axe 3 « Agir pour la transition écologique au bénéfice de tous »

Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Accompagner la mise en valeur environnementale, patrimoniale et touristique des trois vallées. »

- Intégrer la question du retour du loup dans l'utilisation et le partage des espaces.
- Réfléchir à des pistes cyclables mixtes : trajets à usage touristique et desservant les services du quotidien pour l'habitant.
- Penser systématiquement les mobilités douces (en termes d'infrastructures et d'aménagement) en même temps que les routes
- Valoriser les chemins de randonnées existants : événementiel / harmonisation avec le balisage national.
- Développement d'outils numériques, d'applications pour la découverte, la visite ludique du patrimoine.
- Co construction de la qualité de vie du territoire (faire émerger la capacité de chacun à agir pour le bien-être collectif).
- Valoriser les lieux de convivialité (marchés de producteurs, etc.).
- Cartographie du territoire avec liens vers d'autres informations : espaces naturels sensibles, PDIPR, pistes cyclables, trame verte et bleue... en intégrant la question des conflits d'usage.
- Identifier les sites patrimoniaux à relier (PDIPR comme levier + itinéraires cyclables en site propre) ; travailler les connexions.

Priorité « Augmenter les espaces naturels protégés sur un territoire sous doté et contribuer à préserver les terres agricoles pour l'alimentation locale (appui au projet alimentaire de territoire). »

- Concertation citoyenne associant les exploitants agricoles sur les questions de circuits courts, de l'orientation des jeunes vers l'agriculture, de la revalorisation du monde agricole.
- Politique incitative (logement, terrain, marchés...) pour faire venir les agriculteurs (difficultés à trouver des maraîchers).
- Mobiliser les jeunes autour des métiers agricoles : enquête auprès de ceux qui ont abandonné le métier pour comprendre pourquoi / proposer des formations sur le territoire (ou intégrer la question de leur mobilité pour accéder à de plus lointaines).
- Accompagner les agriculteurs pour la reconversion de la vigne vers d'autres cultures.
- Valoriser les producteurs locaux dans la restauration collective (y compris hôpitaux), les grandes surfaces.
- Créer un outil pour les collectivités territoriales, via les documents d'urbanisme par exemple, pour informer / dialoguer avec les acteurs du territoire sur les enjeux agricoles et de biodiversité : avoir une vision des territoires protégés ou à préserver.

Priorité « Accompagner la structuration de pôles d'économie sociale et solidaire (ESS). »

- Développer la monnaie locale et y sensibiliser les acteurs de l'ESS : la structuration de pôles ESS passe par sa diffusion.
- Créer des instances de rencontre pour mettre en réseau les acteurs ESS du territoire.
- Les acteurs de l'ESS sont les plus à même de travailler sur l'inclusion : les accompagner sur cette voie.
- Ouvrir les aides / financements classiques des entreprises aux entreprises de l'ESS (elles en sont souvent exclues).
- Accompagnement des acteurs de l'ESS pour répondre à la commande publique.
- Un contrat territorial de projet, pluriannuel et avec des moyens financiers conséquents, pour une reconnaissance dans le temps des pôles associant acteurs et sujets d'intérêt général.
- Créer des écopôles alimentaires intégrant des services écologiques intervenant sur les terrains « sensibles » à protéger.